

L'AGRICULTURE DANS LA VILLE AFRICAINE. UN AVENIR INCERTAIN ? EXEMPLE DE LA VALLÉE DE L'ÉKOZOA À YAOUNDÉ (CAMEROUN)

Jean-Louis YENGUÉ

Résumé

De nombreux citadins en Afrique pratiquent une agriculture qui prend la forme de productions végétales vivrières et horticoles. À partir de l'exemple de Yaoundé et de l'une de ses vallées (l'Ekosoa), nous avons étudié les formes de cette agriculture et sa place dans le tissu urbain. Il en ressort que celle-ci, malgré son illégalité, est un élément essentiel dans les stratégies de survie des ménages les plus pauvres, par le biais de l'amélioration de leur nutrition et de leur base économique. En outre, l'agriculture urbaine joue un rôle sur le plan environnemental par le recyclage des déchets, par le verdissement de la ville. Mais elle pose aussi de nombreux problèmes en lien avec les questions de pollution et de santé publique. La solution proposée par les autorités est sa mise sous contrôle pour faire de ces zones non constructibles les maillons d'une trame verte plus ornementale que productive.

Mots-clés

agriculture urbaine, Cameroun, floriculture, maraîchage, multifonctionnalité, Yaoundé

Abstract

Many city-dwellers in Africa practice an agriculture which takes the shape of food-producing and horticultural crops. From the example of Yaounde and one of its valleys (Ekosoa), we studied the different aspects of this agriculture and its status in the urban landscape. It appears that the latter, whereas being illegal, is a key element for the poorest in their strategies to survive, improving their nutrition and their income. Besides, the urban agriculture plays a role on an environmental basis, by recycling wastes and greening the city. But it also raises numerous issues related to pollution and public health. The solution implemented by the local authorities is to place it under control by turning these non-building areas into green and non-productive districts.

Keywords

urban agriculture, Cameroon, floriculture, market garden, multifunctionality, Yaounde

INTRODUCTION

Les villes des pays en développement sont marquées depuis ces trois dernières décades par une forte augmentation de leur population et une stagnation économique (Asomani-Boateng, 2002 ; Olanrewaju *et al.*, 2004). Cette situation a pour corollaire l'aggravation de la pauvreté d'une frange de plus en plus importante des ménages urbains qu'exacerbe une crise économique persistante (Dongmo *et al.*, 2005). Aussi, de nombreux citadins pratiquent une agriculture, qui prend la forme de productions végétales (vivrières et horticoles) et de petits élevages (Mougeot, 1994).

Yaoundé, la capitale du Cameroun, possède un caractère particulier tant par son urbanisation que par

une pratique ancienne et populaire de l'agriculture qui participent chaque jour à la construction de son paysage. Ici, les populations étaient organisées en gros bourgs avec pour activité principale la pratique de l'agriculture (Franqueville, 1984). L'étalement urbain qui s'opère dès l'installation des allemands en 1884 n'a pas fait disparaître l'agriculture à Yaoundé, mais l'a transformée (Bopda, 2008). Aujourd'hui, la ville s'étend sur 304 km² dont une superficie urbanisée de 183 km². Elle abrite une population estimée, en 2005, à 1 817 524 habitants, soit une densité moyenne de 5 691 habitants par km². (Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Yaoundé, 30 mars 2010). L'agriculture urbaine prend plusieurs formes en fonction du type de production,

du but de la production ou de la localisation dans la trame urbaine (intra-urbaine, périurbaine). Les plus répandues sont pour l'essentiel localisées dans les nombreux bas-fonds (Temple, Moustier, 2004 ; Nguegang, 2008).

Pourtant, dans les documents de planification, d'aménagement ou d'urbanisme, il n'y a pas de précision juridique sur le statut de l'agriculture urbaine. Elle reste pratiquée de manière informelle. Quelle est donc la place de l'agriculture dans la ville ? Comment cette activité qui combine à la fois des questions agricoles et celles relevant de l'aménagement s'organise-t-elle pour s'intégrer dans la trame urbaine ? Quelles peuvent être ses formes d'adaptation ? Comment les pouvoirs publics réagissent-ils face à cette activité ? Quelles sont les stratégies développées par des agriculteurs pour exister malgré le caractère illégal de leur activité ? L'activité agricole peut-elle devenir un élément à part entière dans le développement urbain ? Dans cette contribution, nous apportons des éléments de compréhension sur les enjeux et les perspectives de l'agriculture urbaine en zone intertropicale en confrontant le regard et les logiques de différents acteurs urbains.

Nous nous focaliserons sur une partie de Yaoundé, la vallée de l'Ékoso, où s'affrontent plusieurs logiques d'aménagement urbain. En plus de l'étude des documents d'aménagement et de planification de Yaoundé (contrat de ville 2010 ; projet d'assainissement de Yaoundé, 2005 ; Yaoundé 2020, plan directeur d'urbanisme, 2008), nous avons mené une analyse paysagère et conduit une série d'entretiens.

L'analyse paysagère (occupation du sol, techniques agricoles, inscription territoriale des parcelles cultivées, organisation générale dans la vallée) a été menée à deux échelles pour mieux comprendre les logiques spatiales en place et les mécanismes d'intégration de l'agriculture dans l'espace urbain : à l'échelle de la vallée, ont été analysés la structure urbaine, l'occupation du sol, la fréquentation, les types d'aménagement ; à l'échelle de la parcelle, les types et les systèmes de culture ont été étudiés.

Nous avons mobilisé pour cela l'analyse de photographies aériennes et des observations de terrain.

Les entretiens, essentiellement sous forme semi directive, ont été menés. Ils ont pour objectif de confronter les différentes conceptions de cette agri-

culture et d'en dégager les stratégies mises en place par les uns et les autres pour son intégration dans la ville. Ils ont concerné trois catégories de population :

- Neuf agriculteurs ont été interrogés ;
- Nous avons mené des entretiens auprès de la CAUPA (Coalition pour l'Agriculture Urbaine et Périurbaine en Afrique), l'association des producteurs ;
- Les acteurs institutionnels ont également été interviewés. La gestion de la vallée est assurée par trois structures administratives, l'Ékoso étant à cheval entre les arrondissements de Yaoundé 1 et Yaoundé 2, elles-mêmes faisant partie de la Communauté Urbaine de Yaoundé (CUY). Aussi nous avons rencontré les maires des deux arrondissements, leur conseiller technique, ainsi que le responsable du service d'urbanisme de la CUY et son conseiller technique.

Cette vallée devient, nous semble-t-il, un espace révélateur des tensions dues à des divergences d'usages (Partie I) où, malgré tout, l'agriculture se maintient. Cette agriculture suit des logiques socio-spatiales (Partie II) et devient réellement un maillon important du fonctionnement urbain (Partie III). D'activité informelle, elle est aujourd'hui récupérée par les pouvoirs publics (Partie IV) et s'inscrit dorénavant dans les projets urbains (Partie V). Mais cette intégration se fait au prix de profondes mutations dans les pratiques agricoles.

I. JEUX ET ENJEUX TERRITORIAUX DANS LA VALLÉE DE L'ÉKOZO

La vallée de l'Ékoso est longue de 3,5 km et draine l'un des nombreux filets d'écoulement de Yaoundé. C'est un espace charnière dans l'organisation spatiale de Yaoundé qui marque la limite entre trois entités urbaines aux différences profondes (Figures 1 et 2).

Le premier ensemble est le quartier de la Briqueterie à l'est de la vallée, l'un des plus populaires de Yaoundé (Bopda, 2003). Selon le PDU (Plan de Développement Urbain) de Yaoundé (2008), il se caractérise par l'étroitesse des parcelles et des maisons, environ 30 structures par hectare, une desserte se faisant essentiellement par des sentiers, des bas-fonds malsains entièrement occupés, une forte densité de population (320 hab/ha), un assainissement sauvage.

Un avenir incertain ? Exemple de la vallée de l'Ékozoa à Yaoundé (Cameroun)

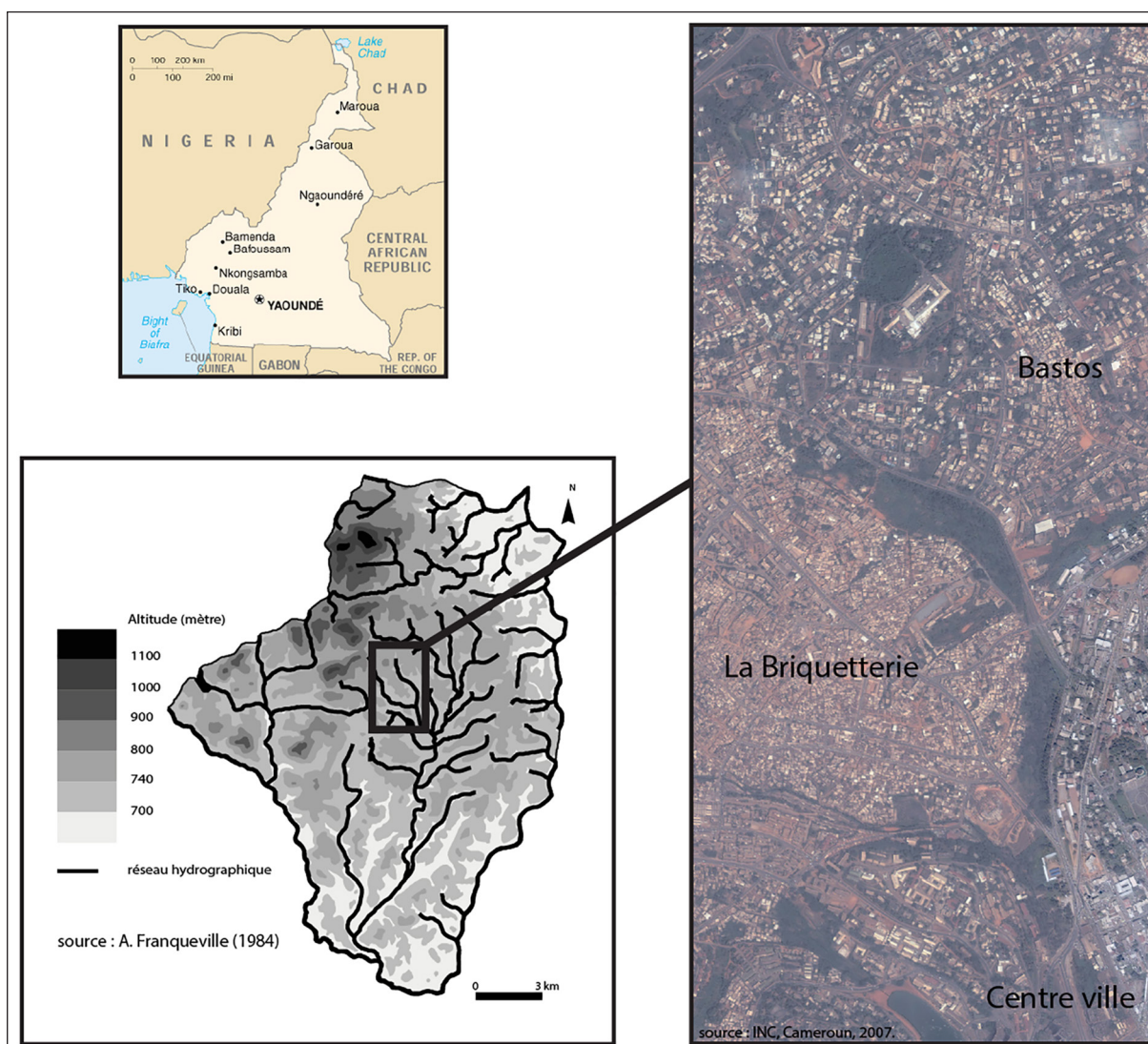


Figure 1. Site et situation de Yaoundé, Cameroun

Le second est le quartier Bastos, une zone de moyen à haut standing à l'ouest de l'écoulement. Le diagnostic du PDU décrit une « trame viaire bitumée et bien entretenue délimitant des parcelles de taille variée [...] sur lesquelles sont édifiées de somptueuses villas ou des duplex qu'entoure un petit jardin d'agrément ». Bastos comprend essentiellement les fonctions administratives et politiques (ambassades étrangères) et résidentielles.

Enfin, le troisième ensemble est plus en aval, à la confluence avec le Mfoundi. Il s'agit du centre-ville, un quartier aux fonctions commerciales et administratives de haut standing.

La juxtaposition de ces trois entités autour de la vallée se matérialise par des divergences et des tensions dans l'occupation du bas-fond. Les populations les plus pauvres y voient un espace capable de

répondre gratuitement à des besoins vitaux (exploitation agricole et baraquements d'habitation). Pour les populations aisées de Bastos, c'est un espace de respiration, une zone tampon qui se doit d'être agréable, à l'image de leur jardin privatif. Pour les commerçants du centre-ville, c'est une réserve foncière importante pour le développement de leur activité (construction de parkings, d'entrepôts, etc.)

De plus, la vallée de l'Ékozoa est une percée naturelle qui met en relation (1) les quartiers très huppés de la périphérie nord de Yaoundé se développant autour du palais présidentiel, du palais des congrès, de l'ambassade américaine, du golf, d'infrastructures hôtelières, etc., (2) les ministères et les centres d'affaires du centre-ville et enfin (3) l'aéroport international de Nsimalen situé à 27 kilomètres à l'opposé de la ville. Dans la vallée a donc été aménagée une route, appe-

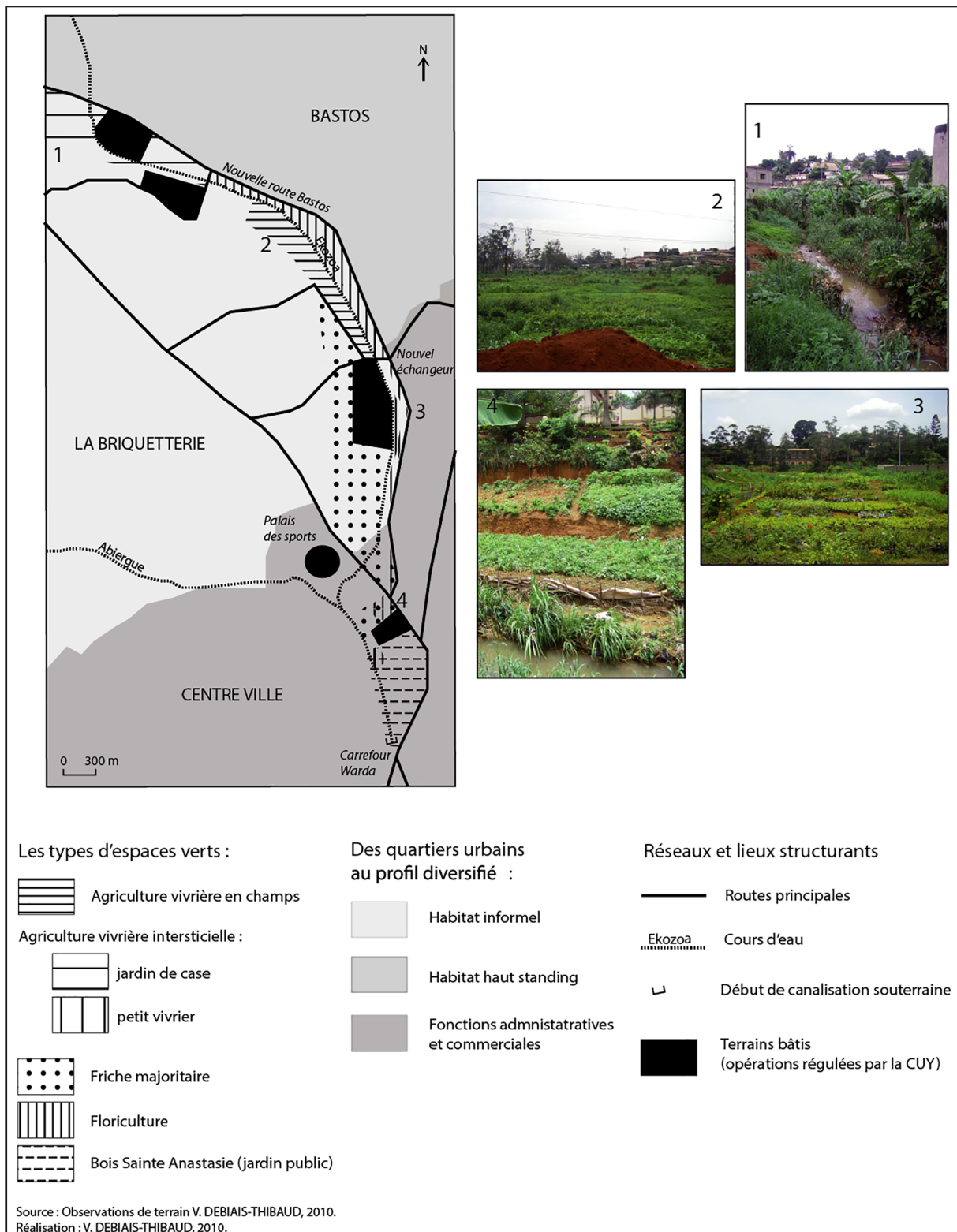


Figure 2. La vallée de l'Ékozoa : localisation et types d'agriculture

lée « la nouvelle route Bastos » ou « la route du président ». Cette route est dans la continuité du boulevard du 20 mai, lieu des manifestations et commémorations nationales organisées par le gouvernement. C'est l'une des voies les mieux aménagées du réseau routier et empruntée par la

fine fleur des élites du Cameroun. Pour la Communauté Urbaine de Yaoundé (CUY) principal acteur de l'aménagement de la ville, dirigée par le délégué du gouvernement, directement mis en place par le Président de la République, c'est un axe central qui se doit de répondre à des critères de

sécurité et d'esthétisme (Figure 2). C'est dans ce contexte que l'agriculture essaie de se maintenir.

II. LES LOGIQUES SOCIO-SPATIALES DE L'AGRICULTURE URBAINE : ENTRE MARAÎCHÉCULTURE ET FLORICULTURE

L'agriculture est une activité courante dans la vallée de l'Ékozoa. Elle se développe aujourd'hui sous une double forme.

D'abord l'agriculture vivrière qui se pratique sous forme de champs et de jardins de case sur la rive droite de l'Ékozoa, à proximité immédiate du quartier populaire de la Briqueterie. Les habitants du quartier, au statut social précaire, profitent de la proximité de la vallée de l'Ékozoa pour y pratiquer une petite agriculture, organisée en fonction de la distance au lieu d'habitation : à proximité immédiate des maisons, on trouve les plantes médicinales (Aloe vera, citronnelle, et autres plantes thérapeutiques), un peu plus loin, sont pratiquées les cultures de sauce (arachide, tomate, etc.) et enfin, le bas-fond, à proximité du filet d'écoulement, est réservé aux plantes à fort besoin d'eau : des fruits comme le melon, la canne à sucre (utilisée à Yaoundé comme un fruit), etc., des céréales comme le maïs, etc., les légumes feuilles comme le ndolé, le folon, le foléré, le gombo, etc., et des tubercules comme la patate douce, le macabo, le manioc, le taro, etc. Les bananiers et autres fruitiers (avocatiers, citronniers, etc.) présents un peu partout deviennent en quelque sorte les éléments d'identification de ces espaces de culture, tout comme le petit élevage, essentiellement des poules et des canards. Ici, la corrélation est forte entre les densités de constructions dans la vallée et la présence des champs : les parties de la vallée construites jusque dans le talweg correspondent aux espaces les plus intensément cultivés. Le produit de ce maraîchage sert d'abord à l'autoconsommation. Les surplus sont revendus quelquefois sur les marchés, mais bien souvent directement aux habitants du quartier. La commande est passée le matin ou quelques jours avant. La livraison se fera à domicile, au retour du champ. Les cultures pratiquées sont donc celles qui répondent aux habitudes alimentaires des habitants du quartier, essentiellement des légumes feuilles et des tubercules.

Malgré tout, cette agriculture n'a pas d'espace dédié dans la vallée même si elle participe incontestablement au processus de survie des populations

les plus pauvres. Elle doit sans cesse s'adapter aux dynamiques urbaines et à la pression de l'urbanisation. Elle occupe tous les espaces non imperméabilisés de la vallée, glisse et se faufile entre les bâtiments (habitations, entreprise de travaux publics, etc.) et donne l'impression de se mouler à l'urbanisation (Figure 2). Ici, l'imbrication entre cultures et bâtiments est si forte qu'il est difficile de circuler dans ce dédale de maisons et jardins. En cas de forte pente, des terrasses de fortune sont construites, stabilisées par des matériaux de récupération (plaque de métal, planche, tôle, etc.). À l'image du bidonville, c'est une « bidonculture ».

L'autre levier d'adaptation de cette agriculture est la temporalité même des cycles de cultures. Les types de cultures semblent adaptés à la durée estimée pendant laquelle la parcelle ne sera pas utilisée par d'autres formes d'activités. Les cultures pérennes, comme les arbres fruitiers, se pratiquent sur des parcelles estimées sûres, c'est-à-dire pas directement menacées. Les recettes pour apprécier la « menace » sont nombreuses : parcelle enclose, proximité d'un projet d'aménagement en cours ou récent, visites répétées des autorités, etc. Les parcelles susceptibles d'être construites dans un avenir proche sont surtout mises en valeur par des cultures annuelles, ou des cultures au cycle végétatif plus court.

Sur la rive gauche de l'Ékozoa, aux abords des quartiers du centre-ville et de Bastos, c'est plutôt la floriculture, essentiellement sous forme de jardins floraux qui est pratiquée. Le standing de ces quartiers a orienté de façon indirecte l'activité agricole à proximité : les jardins horticoles s'alignent (en parcelles d'environ 20 m de long pour les plus grandes, 6-7 m pour les plus petites) le long de la nouvelle route Bastos. Les jardiniers font de leur parcelle une vitrine de leur savoir-faire produisant un aménagement paysager presque continu le long de la route. Cet aménagement est d'abord destiné à la vente de plants en pot ou coupés. L'achat de ces produits est un luxe que seule une partie de la population peut s'offrir. Cette clientèle possède bien souvent des jardins autour de sa maison dont l'aménagement paysager représente un marché pour les horticulteurs de la vallée. Les plants sont achetés le long de la vallée de l'Ékozoa, et l'aménagement paysager des cours intérieures (terrassment, achat de la terre noire, entretien, etc.) fait partie des services proposés par les jardiniers. Petit à petit, d'autres services payants sont venus se

rajouter à ceux déjà existants : vente du décor pour photos de mariage ou de baptême, voire même pour des tournages de clip vidéo ou de films, location de banc pour les promeneurs, etc.

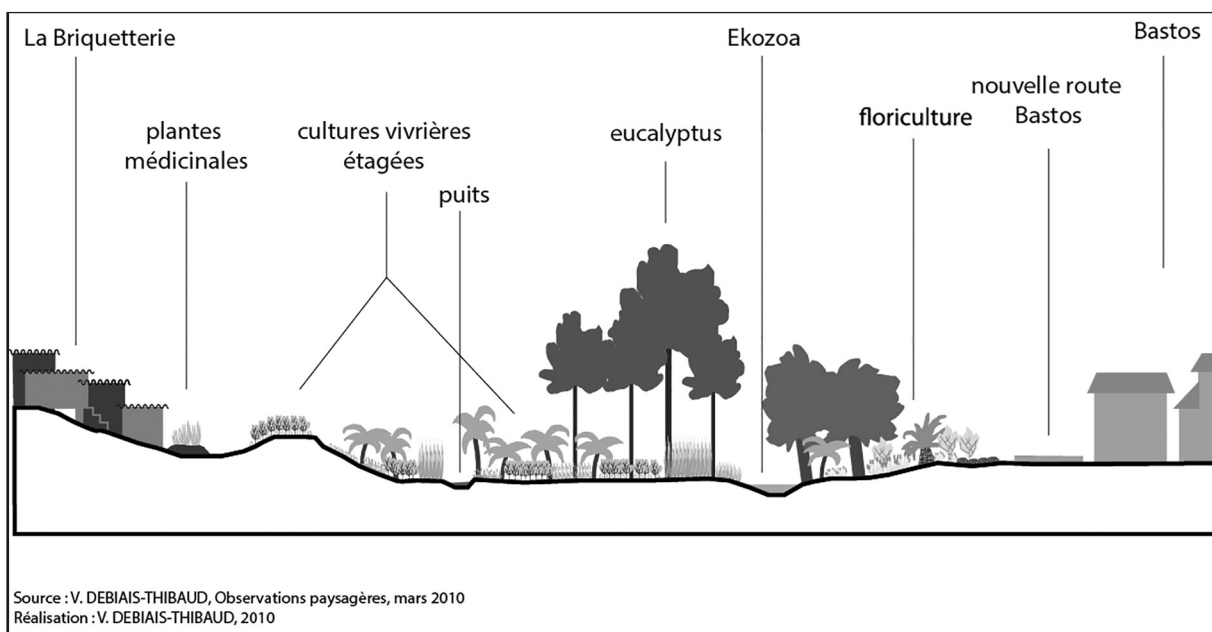
L'organisation spatiale de la vallée de l'Ékozoa et les paysages associés sont les résultantes du processus d'adaptation des pratiques culturelles à la pression urbaine, ainsi qu'à l'offre et à la demande. Sur la rive droite et bordant les quartiers populaires (Figure 3), le besoin alimentaire des populations pauvres de la briquetterie dicte les pratiques culturelles. Sur la rive gauche, les jardins horticoles existent en partie parce qu'ils répondent aux besoins des classes sociales aisées de Bastos. Cette dichotomie dans les pratiques culturelles est assez récente comme nous le verrons par la suite. À l'agriculture vivrière est venue se mêler la floriculture à la fin des années 1990. Cette imbrication d'abord spontanée est petit à petit récupérée par la Communauté Urbaine de Yaoundé.

III. ENTRE PRATIQUES FORMELLES ET PRATIQUES INFORMELLES : ILLÉGALITÉ INSTITUTIONNALISÉE ET ORIENTATION DES PRATIQUES AGRICOLES

D'après l'ordonnance N°72-2 du 6 juillet 1974 qui fixe le régime domanial et intègre les marécages dans le domaine public, les terrains de la vallée de l'Ékozoa sont la propriété de l'État. La CUY explique que tout terrain en zone inondable est déclaré

inconstructible et que tout bâti est de ce fait illégal. Néanmoins, des arrangements avec le préfet, qui détient la compétence de la délivrance des permis de construire (contrepartie sur le drainage, l'assainissement des lieux, ou d'autres accords moins avouables), expliquent quelques exceptions.

En ce qui concerne l'agriculture, les populations qui souhaitent la pratiquer doivent faire une demande d'autorisation. Mais elle serait systématiquement refusée car officiellement, l'agriculture n'est pas autorisée en ville. De fait, aucune demande n'est déposée. L'agriculture dans la vallée de l'Ékozoa est bien une pratique illégale. Mais une politique de tolérance est appliquée tant cette agriculture est nécessaire pour une frange importante de la population. Aussi, malgré son illégalité, l'agriculture intra urbaine se renforce. La CUY et les mairies d'arrondissement expliquent leur réticence à légaliser cette activité, car « si on légalise, ça veut dire qu'il faut respecter des règles et des normes et donc les prix vont augmenter au grand dam des populations les plus pauvres » (Propos tenus par le conseiller technique à l'urbanisme de la CUY). La démarche serait donc contre-productive. Nous assistons donc ici à une illégalité institutionnalisée pour reprendre les termes de Bichovsky (2006). La CAUPA explique que « étant donné que les plans d'urbanisation ne prévoient pas d'espaces dédiés à l'agriculture, les habitants vont prendre les initiatives pour exploiter tous les interstices urbains ». Illégale mais banalisée, l'agriculture intra urbaine est condamnée à une



Source : V. DEBIAIS-THIBAUD, Observations paysagères, mars 2010
Réalisation : V. DEBIAIS-THIBAUD, 2010

Figure 3. Coupe paysagère de la vallée de l'Ékozoa en amont du nouvel échangeur Bastos

situation précaire, bien arrangeante pour tous les acteurs. Officiellement, une politique de tolérance est appliquée. Mais officieusement, ces espaces agricoles jouent le rôle de réserves foncières, défrichées, sécurisées à moindre coût. De plus la récupération de ces terrains par les autorités pourra se faire rapidement en évitant toutes les procédures administratives. Pour les agriculteurs, l'absence de démarches administratives, pas toujours à la portée des populations les plus pauvres, leur permet de pratiquer leur activité. En effet, le droit foncier camerounais consacre la propriété par l'immatriculation - obtention d'un titre foncier - (Wily, 2011). Les parcelles non cadastrées sont gérées par l'État. Les agriculteurs de la vallée n'ont aucun titre foncier, soit parce qu'ils ne sont pas informés de la procédure à suivre pour son obtention, soit à cause de son coût prohibitif. Pour les consommateurs, c'est l'assurance d'avoir à proximité des services et des produits bons marchés. Cette pratique leur offre également de la souplesse : étalement des paiements, échange de services, etc.

L'agriculture semble, certes, être tolérée par les autorités mais avec une certaine logique. Les pratiques dites « dégradantes » pour les autorités locales (il faut comprendre ici l'agriculture vivrière) sont moins bien loties que les « embellissantes » (agriculture horticole). Ceci est d'autant plus vrai le long de « la route du président ». À la fin des années 1990, cette forme d'agriculture, développée par les populations locales, est vivement combattue par les autorités, au même titre que l'agriculture vivrière. Mais avec le temps, elle a petit à petit bénéficié des faveurs de la CUY. Très vite, les délogements se sont faits de plus en plus rares chez les floriculteurs.

Par la suite, la CUY a mis en place des politiques de soutien à cette activité. Un responsable du service urbanisme de la CUY explique qu'il y a certaines zones où la CUY a favorisé l'installation des floriculteurs. Il explique que la CUY propose des sites d'installation aux horticulteurs de l'association HORCAM (horticulteurs camerounais). En effet, deux jardinières qui possèdent chacune une parcelle le long de la route Bastos ont confirmé qu'elles avaient eu une « réunion avec la CUY pour parler de l'embellissement de la ville ». L'objectif était d'avoir une certaine collaboration avec la CUY pour l'aménagement de l'espace. « Quand on est venu s'installer, c'était une forme de reconnaissance des jardins par la CUY ». Quelques

règles sont cependant dictées telles l'implantation du jardin à une certaine distance de la route (pour préserver un trottoir) ou encore l'interdiction de planter des arbres le long de la « route du président ». Les arbres peuvent être des postes de tir pour des hommes armés. La peur d'un coup d'état est très présente à Yaoundé.

Le concours du plus beau jardin, mis en place par la CUY depuis 2003, est une autre forme d'encouragement. Il a pour principe de recenser les jardins horticoles par secteur et de récompenser les plus beaux lors du « Yaoundé en fête » (Yafé), des festivités qu'organise la ville toutes les fins d'année. Le premier prix s'élève à un million de franc CFA dont une partie en nature (outillage ...). Cette politique de soutien de l'activité horticole est aussi un moyen de contrôler, d'orienter les formes d'aménagement des jardins et de maintenir une certaine continuité paysagère. En jouant le jeu, les jardiniers trouvent une reconnaissance de la part des autorités.

En 2005, la CUY est allée encore plus loin dans l'intégration de l'horticulture informelle dans le projet urbain (Debiais-Thibaud, 2010). En 2000, Léo s'installe dans la vallée et transforme la friche urbaine alors présente pour concevoir sa vitrine de vente, le « jardin d'amour ». Ce jardinier a remporté plusieurs fois le concours du plus beau jardin et a été félicité personnellement par le Délégué du Gouvernement. Finalement, en 2005, la CUY récupère le travail de Léo pour en faire un jardin public, le jardin Sainte Anastasie. Une clôture est construite et l'entrée est dorénavant payante. En guise de dédommagement, la CUY a réservé un espace dédié dans le parc à Léo pour continuer à pratiquer son activité. Mais le droit d'entrée qu'il faut acquitter l'écarte d'une bonne partie de sa clientèle. Au début, Léo était très enthousiaste à l'idée de la création du parc. Il a été sollicité pour concevoir le bois Sainte Anastasie pour un montant d'un million de franc CFA. Mais sa déception fut grande lorsqu'il n'en a pas obtenu sa gestion quotidienne. En effet, l'entretien des massifs, fleurs et bassin piscicole fut confié à une entreprise privée.

Récupérer et clôturer le jardin existant pour en faire un parc en expulsant presque toutes les activités horticoles informelles est peut-être un signe de ce qui est réservé aux autres jardins horticoles de la vallée, voire de la ville.

IV. STRATÉGIE DE L'ÉLIMINATION : CULTIVER L'URBANITÉ DE L'AGRICULTURE

Depuis le début des années 2000, Yaoundé est marquée par de nombreux changements en termes d'aménagement et de développement. Les délogements et déconstructions, appelés localement « déguerpissements » sont nombreux depuis 2004. Dans la vallée de l'Ékozoa, une partie du quartier de la Briqueterie a été rasé. Dans cette politique de reconstruction, les espaces verts ont toute leur place. Le service technique de l'urbanisme de la CUY met en avant la volonté du Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Président du conseil de Communauté d'en faire un de ses objectifs : « le Délégué du Gouvernement est un amoureux des fleurs, nous avons un certain nombre de parcs et jardins dans la ville. En ce qui concerne la vallée de l'Ékozoa, entre le quartier Bastos et de celui de la Briqueterie, il faudra aussi mettre en place des espaces verts » affirme un chargé d'études à la CUY. C'est une logique d'expulsion qui semble se dessiner dans le discours de la CUY. Elle est adossée à des mécanismes qui participent à la mise à l'écart de l'agriculture vivrière et sa délocalisation vers la périphérie de la ville, dans ce que le Plan Directeur de l'Urbanisme de Yaoundé qualifie de « ceinture maraîchère ».

Dans un premier temps, la CUY plante des eucalyptus pour assécher les marais et marquer son territoire. Cette technique est connue des cultivateurs qui sont les premiers à faire remarquer ces plantations pour souligner le statut foncier des terres. Ensuite, ces fonds de vallée sont proposés à des entreprises de travaux publics. Ils en font leur base arrière le temps de la réalisation de grands chantiers urbains. Aussi, de lourds travaux de drainage et remblaiement peuvent être réalisés pour entreposer le gros matériel. Pendant cette phase, l'agriculture est mise à mal, grignotée par des « langues de remblais ». Enfin, une fois le terrain « préparé » et après le départ de l'entreprise, des arrangements sont conclus avec la préfecture pour l'obtention du permis de construire. C'est ainsi que de grands équipements, publics ou privés, ont vu le jour dans la vallée : une église, un hôpital, le siège d'une grande association internationale, un palais des sports et une salle de concert. Ils entravent l'écoulement de l'eau et sont à l'origine d'inondations dorénavant récurrentes et aux dégâts toujours plus importants. Ce mécanisme

d'occupation épargne les floriculteurs. Par contre, les espaces d'agriculture vivrière sont petit à petit phagocytés. Depuis 2015, tous les agriculteurs ont été expulsés pour laisser place un à un vaste projet d'autoroute urbaine.

Cette résistance et cet ancrage de la floriculture dans le paysage urbain se poursuivront sûrement, à en croire les objectifs du Plan de Développement Urbain de Yaoundé. Son diagnostic territorial présente le cadre naturel de la ville en soulignant ses potentialités pour l'aménagement paysager du cadre de vie. Les fonds de vallées sont vus comme des espaces qui peuvent être intéressants dans l'aménagement et la création d'espaces verts, « outils aujourd'hui essentiels au bon fonctionnement des grands espaces urbains ». Les fonds de vallée sont qualifiés d'espaces non aménagés à l'occupation non contrôlée. Les pollutions qui nuisent au paysage de ces espaces sont aussi très largement citées (pollutions de l'air et de l'eau, déchets, nuisances acoustiques et olfactives, etc.). Les fonds de vallée sont déclarés zones inondables et impropres à la construction, argument favorisant leur aménagement paysager par des espaces verts et non par le bâti. Le projet du PDU souhaite faire de l'amélioration du cadre de vie un de ses objectifs en utilisant ici, entre autres, les fonds de vallée. Le plan prévoit pour 2020 un traitement paysager de la vallée de l'Ékozoa. Il identifie ici des espaces verts existants, essentiellement les jardins horticoles le long de la nouvelle route Bastos et le Bois Ste Anastasie. Il propose également une promenade urbaine dont la nature même n'est pas spécifiée, intégrant les espaces verts existants. Le tout sera le maillon d'un projet de trame verte s'articulant autour du réseau hydrologique de la ville. N'est ce pas ici l'amorce d'une récupération de l'activité informelle à l'image du Bois Sainte Anastasie ? Le cas de la vallée de l'Ékozoa illustre les enjeux de l'agriculture urbaine à Yaoundé et plus généralement dans la ville africaine.

V. LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES DE L'AGRICULTURE URBAINE EN AFRIQUE

Les vallées urbaines cultivées offrent de nombreux services écosystémiques (Yengué, 2015) :

- C'est un élément essentiel du métabolisme urbain que Barles (2008, 2012) définit comme l'ensemble des processus par lesquels les

villes mobilisent, consomment et transforment leurs ressources naturelles. C'est notamment la question des déchets, en bout de chaîne de la consommation urbaine. La vallée de l'Ékozoa est marquée par de nombreuses décharges sauvages issues de l'accumulation de détritiques charriés par les écoulements. Ce phénomène est fréquent dans de nombreuses capitales africaines (Kouam Kenmogne *et al.*, 2010 ; Kakai *et al.*, 2010 ; Olanrewaju, 1999). Certains de ces déchets sont directement utilisés par les agriculteurs. Les déchets organiques servent au compostage (Martel et Cohen, 2002). Les autres déchets solides (pneus, bidons, plastiques, métaux, etc.) sont utilisés pour l'arrosage, le renforcement des berges, la construction de terrasses, la consolidation des puits, etc. L'agriculture participe donc directement à l'assainissement de la ville.

- C'est aussi un régulateur économique et social. À Yaoundé, le taux de chômage officiel (Institut National de Statistique) est de l'ordre de 10 % (enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun, effectué par l'Institut national de la statistique en octobre 2011 pour la période 2005-2010), l'un des plus importants du pays. La situation est sans doute plus catastrophique si est pris en compte le sous-emploi. Toutes les possibilités d'emplois sont donc les bienvenues, notamment les pratiques agricoles, même informelles. Selon Temple et Moustier (2004), l'agriculture intra-urbaine à Yaoundé ferait vivre plus de 2 000 agriculteurs et 72 % des producteurs maraîchers n'ont pas d'autre activité économique. Bien que l'agriculture soit une pratique qui découle tout simplement d'une habitude culturelle (Parrot, 2008 a et b ; Winters, 1983), les difficiles conditions économiques deviennent la principale raison de son extension. La conserver est une sorte de soupape de sécurité face au taux de chômage grandissant dans la ville. C'est une activité de base assurant les besoins vitaux et un revenu minimum aux populations (Nouatin et Bachabi, 2010 ; Musibono *et al.*, 2011 ; Duchemin *et al.*, 2008). Dans la vallée de l'Ékozoa, une différence se dessine néanmoins entre agriculteurs vivriers et agriculteurs horticoles. Autant les premiers gardent avant tout une logique de subsistance (activité par défaut), autant les seconds entament un début de spécialisation (activité choisie et rémunératrice). L'horticulture devient une activité principale.

D'ailleurs, certains jardiniers détiennent aussi de petites parcelles maraîchères à l'extérieur de la ville comme c'est souvent le cas pour bon nombre d'actifs à Yaoundé (Bopda, 2008 ; Mabou, 2003 ; Franqueville, 2003).

- C'est enfin un moyen efficace de sécuriser les friches urbaines. Avant que les cultivateurs ne s'y installent, ces zones étaient des broussailles difficilement pénétrables, repères des voleurs et des brigands. Aujourd'hui, l'activité agricole est dissuasive (Temple et Moustier, 2004) du fait de la présence régulière des agriculteurs tout au long de la journée, mais aussi de par le paysage ouvert entretenu par l'activité. Dans la vallée de l'Ékozoa, l'agriculture est aussi un moyen pour le propriétaire du terrain d'empêcher d'autres occupations plus difficiles à déloger (bâties précaires notamment).

Malgré tout, cette agriculture reste encore illégale et ne fait pas partie des choix possibles pour l'aménagement de Yaoundé. La mairie de Yaoundé 1 voudrait voir des espaces verts se développer dans cette partie de la ville, mais elle rejette le jardin vivrier. Celle de Yaoundé 2 estime quant à elle que « l'agriculture ne peut pas être là où l'on veut embellir ». Au service d'urbanisme de la CUY, « l'aménagement de la vallée passe forcément par la suppression du maraîchage ». Ces trois acteurs de la gestion urbaine ne conçoivent pas l'agriculture comme une activité urbaine. Cette posture est également constatée dans de nombreux pays africains (Smith, 1996 ; Scott, 1993). À Ouagadougou, les gestionnaires locaux précisent que les « terres urbaines du Burkina sont destinées principalement aux activités liées à la vie urbaine (habitation, commerce, l'industrie, artisanat) et celles rurales sont destinées à l'agriculture, à l'élevage, en somme aux activités liées à la vie rurale » (Kêdowidé *et al.*, 2010). À Lagos, les agriculteurs sont des « squatters agricoles » pouvant être expulsés sans avertissement. Au Nigéria, l'agriculture étant vue comme une activité illégitime, les gouvernements municipaux préfèrent favoriser des entrepôts et autres usages industriels pour rendre indisponibles à la culture les terrains non construits (Binns et Lynch, 1998 ; Martel et Cohen, 2002). C'est dans cette logique, nous l'avons dit, qu'une partie de la vallée de l'Ékozoa a vu s'installer, après d'importants travaux de terrassement, la base logistique d'une entreprise de travaux publics en charge de la construction de grandes infrastructures urbaines

(palais des sports, stade de football, échangeurs routiers, voies de communication, etc.)

Les gestionnaires locaux évoquent les questions de santé publique pour légitimer cette exclusion de l'agriculture. Pour la mairie de Yaoundé 1, « l'agriculture dans les marécages est un problème de santé publique : il y a de nombreuses maladies. Il faut donc les assainir et les aménager en creusant des canaux. Il n'y a pas de place pour l'agriculture ». Yaoundé 2 et la CUY évoquent la pollution des eaux causée par les pratiques agricoles. Les eaux réutilisées dans le cadre du maraîchage urbain sont dégradées par des polluants issus pour la majorité des activités anthropiques. Les sources de pollution des eaux dans la vallée sont multiples (Debiais-Thibaud, 2010 ; Kouam Kenmogne *et al.* 2010 ; Cissé *et al.*, 2002) : eaux usées provenant des ménages, latrines qui déversent directement leur contenu dans le cours d'eau. De plus, l'utilisation excessive d'intrants dans les bas-fonds est responsable de nombreuses pollutions du sol et du réseau hydrologique (Parrot, 2008 a et b ; Ndiaye *et al.*, 2010). Les maraîchers, en plus des ordures ménagères, utilisent d'importantes quantités de fientes de poules, de lisier de porc et de crottin de cheval pour amender leurs champs. Ils associent à cela des engrais chimiques - urée, NPK - (Kouam Kenmogne *et al.* 2010). Aussi, dans le projet de développement urbain de Yaoundé (PDU, 2008), les fonds de vallée, sources de nombreuses maladies doivent être « traités » pour en faire des « espaces verts, outils aujourd'hui essentiels au bon fonctionnement des grands espaces urbains ». Dans ce projet, ils sont les maillons de la trame verte, colonne vertébrale des « promenades urbaines ». Il est prévu d'aménager les fonds de vallée, aujourd'hui encore cultivés, avec des bancs, de l'éclairage public, des allées pavées, des arbres et des jardins ornementaux, etc.

CONCLUSION

L'agriculture urbaine est, d'une part, une réponse à l'urbanisation toujours croissante et à l'aggravation de la situation économique. Elle est un élément essentiel dans les stratégies de survie des ménages les plus pauvres des zones urbaines des pays en développement, par le biais de l'amélioration de la nutrition et de la base économique des ménages. En outre, l'agriculture urbaine joue un rôle dans l'amélioration de l'environnement par recyclage des déchets, par le verdissement de la ville, la sé-

curisation des friches urbaines, etc. Mais elle pose aussi de nombreux problèmes en lien avec les questions de pollution et de santé publique. La solution proposée par les autorités municipales est sa mise sous contrôle, à l'image de ce qui est pratiqué pour la floriculture à Yaoundé dont l'objectif est de faire de ces zones non constructibles les maillons d'une trame verte. Cette notion est largement développée par les scientifiques et aménageurs dans les pays occidentaux, notamment aux États-Unis, en France, au Japon, en Angleterre, etc. (Cormier *et al.*, 2010). La communauté scientifique la définit comme un réseau d'espaces contenant des éléments végétaux qui est conçu, planifié et géré à différentes fins : écologiques, récréatives, culturelles, esthétiques ou tout autre objectif compatible avec la notion d'usage durable du territoire (Ahern, 1995). La déclinaison de cette forme d'aménagement à Yaoundé, comme dans d'autres cas africains (Bryld, 2003) exclut cependant les pratiques maraîchères. Aux raisons évoquées (santé publique, question foncière, etc.), se rajoute le concept d'urbanité (Beuscart et Peerbaye, 2003) et de ce qui fait la Ville pour les élites et les gestionnaires locaux (Djouda Feudjio, 2010 ; Elounda *et al.*, 2006 ; Cissé *et al.*, 2005 ; Ba, 2007). La ville moderne, héritage de la période coloniale, se doit d'être à l'opposé des pratiques précoloniales, de l'agriculture. Le projet urbain ne serait pas compatible avec l'activité agricole, future en parfaite adéquation avec les modes de vie comme nous l'avons vu dans la vallée de l'Ékoza.

BIBLIOGRAPHIE

- Ahern, J. (1995). Greenways as a planning strategy. *Landscape and urban planning*, 33(1-3), 131-15.
- Asomani-Boateng, R. (2002). Urban cultivation in Accra: an examination of the nature, practices, problems, potentials and urban planning implications. *Habitat International*, 26(4), 591-607.
- Ba, A. (2007). Les fonctions reconnues à l'agriculture intra et périurbaine (AIPU) dans le contexte dakarais ; caractérisation, analyse et diagnostic de durabilité de cette agriculture en vue de son intégration dans le projet urbain de Dakar (Sénégal). Thèse de doctorat en Sciences Agronomiques et d'AgroParisTech et de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.
- Barles, S. (2008). Comprendre et maîtriser le métabolisme urbain et l'empreinte environnementale des villes. *Responsabilité et Environnement*, 52, 21-26.
- Barles, S. (2012). The Seine and Parisian Metabolism : Growth of Capital Dependencies in the 19th and 20th Centuries. In Castonguay S., Evenden M. D. (dir), *Urban Waters : Rivers, Cities and the Production*

- of Space in Europe and North America*, Pittsburgh University Press, 94-112.
- Beuscart, J-S. & Peerbaye, A. (2003). Urbanité(s) (avant-propos). *Terrains & travaux*, 2/2003(5), 3-6.
- Bichovsky, A. (2006). Guantanamo ou l'illégalité institutionnalisée. In Moreillon L. et al., *Droit pénal humanitaire*, Bruxelles, Ed. Bruylant, 95-127.
- Binns, T., & Lynch, K. (1998). Feeding Africa's Growing Cities into the 21st Century: The Potential of Urban Agriculture. *Journal of International Development*, 10, 777-793.
- Bopda, A. (2003). *Yaoundé et le défi camerounais de l'intégration. À quoi sert une capitale d'Afrique tropicale ?* Paris, CNRS éditions, 422p.
- Bopda, A. (2008). Yaoundé ou la ville aux quartiers oubliés. In *Le quartier, La Découverte*, 105-115.
- Bryld, E. (2003). Potentials, problems, and policy implications for urban agriculture in developing countries. *Agriculture and Human Values*, 20, 79-86.
- Cissé, G., Kientga, M., Ouedraogo, B. & Tanner, M. (2002). Développement du maraîchage autour des eaux de barrage à Ouagadougou : quels sont les risques sanitaires à prendre en compte ? Cahiers d'études et de recherches francophones. *Agricultures*, 11(1), 31-38.
- Cormier, L., Bernard De Lajartre, A. & Carcaud, N. (2010). La planification des trames vertes, du global au local : réalités et limites, *Cybergeo : European Journal of Geography*, Aménagement, Urbanisme, document 504, mis en ligne le 06 juillet 2010, URL : <http://cybergeo.revues.org/23187> ; DOI : [10.4000/cybergeo.23187](https://doi.org/10.4000/cybergeo.23187) consulté le 5 octobre 2017.
- Debiais-Thibaud, V. (2010). *Enjeux et perspectives de l'agriculture intra-urbaine à Yaoundé, Cameroun. L'exemple de la vallée de l'Ékozoa*. Mémoire de recherche de Master 1 Géographie des Pays Émergents et en Développement, Paris-Diderot.
- Djouda Feudjio, Y.B. (2010). Comprendre autrement la ville africaine. In *Assessing and Exploring The State Of Urban Knowledge : Its Production, Use, And Dissemination In Cities Of The South*, Proceeding of 11th N-AERUS Conference 2010, Brussels, 28th to 30th October 2010.
- Dongmo, T., Gockowski, J., Hernandez, S., Awono, L.D.K. & Mbang à Moudon, R. (2005). L'agriculture périurbaine à Yaoundé : ses rapports avec la réduction de la pauvreté, le développement économique, la conservation de la biodiversité et de l'environnement. *Tropicicultura*, 23(3), 130-135.
- Duchemin, E., Wegmuller, F. & Legault, A.-M. (2008). Urban agriculture : multi-dimensional tools for social development in poor neighbourhoods. *Field Actions Science Reports*, 1, <http://factsreports.revues.org/113>, consulté le 5 octobre 2017.
- Elounga, M., Nga Ndongo, V. & Mebenga Tamba, L. (2006). *Dynamiques urbaines en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 384 p.
- Franqueville, A. (1984). *Yaoundé, construire une capitale*. Études urbaines, Paris, ORSTOM, 192 p.
- Franqueville, A. (2003). Une Afrique entre le village et la ville : les migrations dans le sud du Cameroun. *L'information géographique*, 67(1), 83-87.
- Kakai, H-F., Kakai, A. & Tohouegnon, A. (2010). Agriculture urbaine et valorisation des déchets au Bénin : une approche de développement durable. *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 10(2), <http://vertigo.revues.org/9994>, DOI : [10.4000/vertigo.9994](https://doi.org/10.4000/vertigo.9994), consulté le 5 octobre 2016.
- Kêdowidé, C., Sedogo, M. & Cisse, G. (2010). Dynamique spatio temporelle de l'agriculture urbaine à Ouagadougou : cas du maraîchage comme une activité montante de stratégie de survie. *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 10(2), <http://vertigo.revues.org/10312>; DOI : [10.4000/vertigo.10312](https://doi.org/10.4000/vertigo.10312), consulté le 5 octobre 2017.
- Kouam Kenmogne, G., Rosillon, F., Grelle Mpakam, H. & Nono, A. (2010). Enjeux sanitaires, socio-économiques et environnementaux liés à la réutilisation des eaux usées dans le maraîchage urbain : cas du bassin versant de l'Abiergué (Yaoundé-Cameroun). *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 10(2), <http://vertigo.revues.org/10323> ; DOI : [10.4000/vertigo.10323](https://doi.org/10.4000/vertigo.10323), consulté le 5 octobre 2017.
- Mabou, P.B. (2003). Aménagement participatif et amélioration du cadre de vie urbain à Nkolndongo (Yaoundé). *Les Cahiers d'Outre-Mer*, <http://com.revues.org/896>; DOI : [10.4000/com.896](https://doi.org/10.4000/com.896), consulté le 5 octobre 2016.
- Martel, E. & Cohen, E. (2002). Cultiver la ville viable au Nigeria et à Mexico. *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 3(2), <http://vertigo.revues.org/3778>; DOI : [10.4000/vertigo.3778](https://doi.org/10.4000/vertigo.3778), consulté le 5 octobre 2017.
- Mougeot, L. (1994). *Urban Food Production: Evolution, Official Support and significance (with special reference to Africa)*. Cities Feeding People Series, report no. 8, IDRC, Canada.
- Musibono, D., Biey, E.M., Kisangala, M., Nsimanda, C.I., Munzundu, B.A., Kekolemba, V. & Palus, J.J. (2011). Agriculture urbaine comme réponse au chômage à Kinshasa, République Démocratique du Congo. *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 11(1), <http://vertigo.revues.org/10818>; DOI : [10.4000/vertigo.10818](https://doi.org/10.4000/vertigo.10818), consulté le 5 octobre 2017.
- Ndiaye, M. L., Pfeifer, H.-R., Niang, S., Dieng, Y., Tonolla, M. & Peduzzi, R. (2010). Impacts de l'utilisation des eaux polluées en agriculture urbaine sur la qualité de la nappe de Dakar (Sénégal). *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 10(2), <http://vertigo.revues.org/9965>; DOI : [10.4000/vertigo.9965](https://doi.org/10.4000/vertigo.9965), consulté le 5 octobre 2017.

- Nguegang, P.A. (2008). *L'agriculture urbaine et périurbaine à Yaoundé : analyse multifonctionnelle d'une activité montante en économie de survie*. Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de Docteur en Sciences Agronomiques et Ingénierie Biologique, Université Libre de Bruxelles.
- Nouatin, G. & Bachabi, F-X. (2010). Urbanisation et viabilité de l'activité maraîchère : cas d'une ville à statut particulier au Bénin (Parakou). *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 10(2), <http://vertigo.revues.org/10038>; DOI : [10.4000/vertigo.10038](https://doi.org/10.4000/vertigo.10038), consulté le 5 octobre 2017.
- Olanrewaju, S. (1999). *Agriculture urbaine en Afrique de l'Ouest, une contribution à la sécurité alimentaire et à l'assainissement des villes*. Ontario/Pays-Bas, IDRC/CTA, 208 p.
- Olanrewaju, S., Moustier, P., Mougeot, L. & Fall, A. (dir.) (2004). *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone*. CIRAD-CRDI.
- Parrot, L. (coord.), (2008a). *Agricultures et développement urbain en Afrique subsaharienne. Gouvernance et approvisionnement des villes*. Paris, l'Harmattan. 203 p.
- Parrot L., (coord.), (2008b). *Agricultures et développement urbain en Afrique subsaharienne. Environnement et enjeux sanitaires*. Paris, l'Harmattan. 200 p.
- PDU, (2008). *Yaoundé 2020, Plan Directeur d'Urbanisme, Rapport de présentation 2008, document provisoire*. Augea International, Iris Conseil, en collaboration avec la Communauté Urbaine de Yaoundé, 199p.
- Scott, J. (1993). Urban agriculture: A response to the impact of structural adjustment measures. In Goodland A., *Feeding Urban Africa*. Wye, UK: Wye College Press.
- Smith, D. (1996). Urban agriculture in Harare: socio-economic dimensions of a survival strategy. In Grossman D., van den Berg L.M., and Ajaegbu H. I., *Urban and Peri-Urban Agriculture in Africa*. Proceedings of a Workshop: Netanya, Israel, 23-27 June. Aldershot, UK: Ashgate Publishing.
- Temple, L. & Moustier, P. (2004). Les fonctions et contraintes de l'agriculture périurbaine dans quelques villes africaines (Yaoundé, Cotonou, Dakar). *Cahiers d'Études et de Recherches Francophones – Agriculture*, 13(1), 15-22.
- Wily, L. (2011). *À qui appartient cette terre ? Le statut de la propriété foncière coutumière au Cameroun*. Bruxelles, Ed Fenton. 2015 p.
- Winters, C. (1983). The classification of traditional african cities. *Journal of Urban History*, 10(1), 3-31.
- Yengué, J-L. (2015). *Le végétal au cœur des sociétés. Pour une lecture renouvelée des territoires*. Mémoire de HDR, Université d'Angers. 210 p.

Coordonnées de l'auteur :

Jean-Louis YENGUÉ
Géographe, Professeur des Universités
Université de Poitiers
jean.louis.yengue@univ-poitiers.fr